

# CREDIT DU MAROC

## COMMUNIQUE

Le Conseil de Surveillance, présidé par Madame Saïda Lamrani Karim, s'est réuni le 20 mars 2009 au siège social de la banque et a examiné les comptes sociaux, les états de synthèse et les comptes consolidés établis en normes IAS/IFRS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 arrêtés par le Directoire.

Au terme de cet exercice, les dépôts de la clientèle du Crédit du Maroc s'élèvent à 29 milliards de dirhams, en progression de 3,50 % par rapport à l'année précédente.

Les créances sur la clientèle ont atteint 28,3 milliards de dirhams, soit une augmentation de 37,64 %.

Les résultats commerciaux enregistrés sont au-delà du budget de l'année 2008.

En matière de résultats financiers, le produit net bancaire s'établit à 1 589,4 millions de dirhams conforme au budget et en progression de 13,30 % par rapport à 2007.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 808,8 millions de dirhams, conformes au budget et en hausse de 9,33 % par rapport à 2007.

Les dotations nettes aux provisions pour risques de contrepartie sont arrêtées à 164 millions de dirhams contre 160,9 millions de dirhams en 2007. Le taux de couverture des créances en souffrance s'établit à 81,3 %.

Les autres dotations nettes passent de 77 millions de dirhams en 2007 à 22,6 millions de dirhams en 2008 en baisse de 70,65 % ; elles intègrent une reprise de provision pour investissement de 34,1 millions de dirhams et une dotation de provision pour risques généraux de 35 millions de dirhams.

Le résultat net de l'exercice 2008 ressort à 361,4 millions de dirhams, en hausse de 32,50 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur base consolidée, le produit net bancaire s'élève à 1 646,7 millions de dirhams en progression de 10,10 % par rapport à 2007.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 834,6 millions de dirhams, en augmentation de 12,6 % par rapport à l'année précédente.

Le coût du risque s'établit à 253 millions de dirhams contre 104,9 millions de dirhams en 2007. Le taux de couverture des créances en souffrance s'établit à 79,4 %.

Au terme de cet exercice, le résultat net part du groupe ressort à 361,8 millions de dirhams contre 423,7 millions de dirhams en 2007, soit une baisse de 14,60 %.

Le Conseil de Surveillance a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement du mandat de tous ses membres et la nomination, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, de Monsieur Bernard Mary, Directeur Général Délégué de Crédit Agricole S.A. en charge de LCL et de la Banque de Détail à l'International.

Le Conseil de Surveillance a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 3 juin 2009 afin de soumettre à l'approbation des actionnaires les comptes de l'exercice 2008 ainsi que le projet d'affectation des résultats prévoyant notamment le paiement d'un dividende de 27 dirhams par action.

